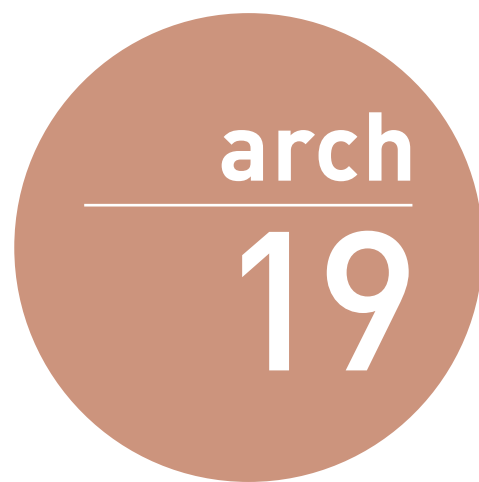


2014-2016 /  
**Centre lausannois d'aviron**  
 Promenade de Vidy



Lausanne

direction du logement, de l'environnement  
 et de l'architecture  
 rue du Port-Franc 18  
 case postale 5354  
 1002 Lausanne  
 tél. 021 315 56 22  
 www.lausanne.ch/lea  
 www.lausanne.ch/architecture

**Développement durable**

Des panneaux solaires thermiques cintrés recouvrent une surface (45 m<sup>2</sup>) non visible du toit afin d'assurer le préchauffage de l'eau chaude sanitaire. Des matériaux durables et facilement destructibles ont été privilégiés pour amener une plus-value environnementale. L'isolation thermique et la rénovation intérieure des bâtiments ainsi que l'amélioration du bilan énergétique global pérennisent ces ouvrages pour les années à venir. Le centre lausannois d'aviron rénové permet désormais de poursuivre – pendant toute l'année, dans de bonnes conditions, y compris pour les handicapés – une activité très appréciée qui développe l'échange intergénérationnel et social depuis plus de 100 ans sur le territoire lausannois.

**Situation**  
 Promenade de Vidy

**Type de projet**  
 Isolation thermique de l'enveloppe et réorganisation des locaux

**Recensement architectural**  
 Note \*3\*

**Dates**  
 Construction : 1976  
 Chantier de rénovation : novembre 2014 – novembre 2016  
 Inauguration : mai 2016

**Quelques chiffres (SIA 416)**

Rowing Club Lausanne et Lausanne-Sports Aviron		
Surface terrain	ST	122'762 m <sup>2</sup>
Surface bâtie	SB	512 m <sup>2</sup>
Surface plancher brut	SP	907 m <sup>2</sup>
Volume bâti	VB	2'537 m <sup>3</sup>
Coût	CFC 2	CHF 2'173'000.-
Coût	CFC 1-9	CHF 2'710'000.-
Coût m <sup>3</sup>	CFC 2 / VB	CHF 856.- / m <sup>3</sup>
Coût m <sup>2</sup> plancher brut	CFC 2 / SP	CHF 2'398.- / m <sup>2</sup>

**Maitre de l'ouvrage**  
 Direction des sports  
 et de la cohésion sociale  
 Service des sports  
 Ville de Lausanne

**Architecte et conduite du projet**  
 Direction du logement, de l'environnement  
 et de l'architecture  
 Service d'architecture  
 Ville de Lausanne  
 Collaborateurs : Stéphane Ebener,  
 Nathalie Maffli

**Ingénieurs civils**  
 INGPHI SA, Lausanne

**Physicien du bâtiment**  
 Estia SA, Lausanne

**Entreprises**

**Démolition**  
 LMT SA, Biolley-Orjulaz

**Maçonnerie**  
 P.-A. Marmillod, Bussigny

**Echafaudages**  
 PCM SA, Savigny

**Construction en bois**  
 Von Gunten Frères SA, Prilly

**Contrôle VDI**  
 Microscan SA, Chavannes-près-Renens

**Menuiseries extérieures –  
 portes intérieures en bois**  
 C. Porchet & Cie SA, Maracon

**Ferblanterie**  
 Claude Mumenthaler, Lussey

**Couverture**  
 Galster et Mottaz SA, Lausanne

**Etanchéité**  
 Geneux Dancet SA, Echandens

**Stores en toile**  
 MK Stores Sàrl, Renens

**Installations électriques**  
 R. Monnet & Cie SA, Lausanne

**Télégestion / régulation**  
 Ville de Lausanne,  
 SIL-Gaz et chauffage à distance

**Installations de chauffage**  
 Neuhaus Energie SA, Echandens

**Installations de ventilation**  
 Aérovent SA, Crissier

**Installations sanitaires**  
 Confort Service SA, Renens

**Centrale solaire**  
 Energie Solaire SA, Sierre

**Agencement de cuisine**  
 Uldry cuisines, Vevey

**Ouvrages métalliques**  
 J.-J. Pahud SA, Lausanne

**Chapes**  
 G. Cacciamano, Echandens

**Revêtements de sols sans joints**  
 Brihosol SA, Châtel-St-Denis

**Sols sportifs**  
 Real Sport indoor SA, Rossens

**Carrelage**  
 Luis Ferreira, Prilly

**Peinture**  
 Posse Peinture SA, Renens

**Nettoyage**  
 Blanc & Cie SA, Lausanne

**Conception graphique**  
 www.amtdote-design.ch

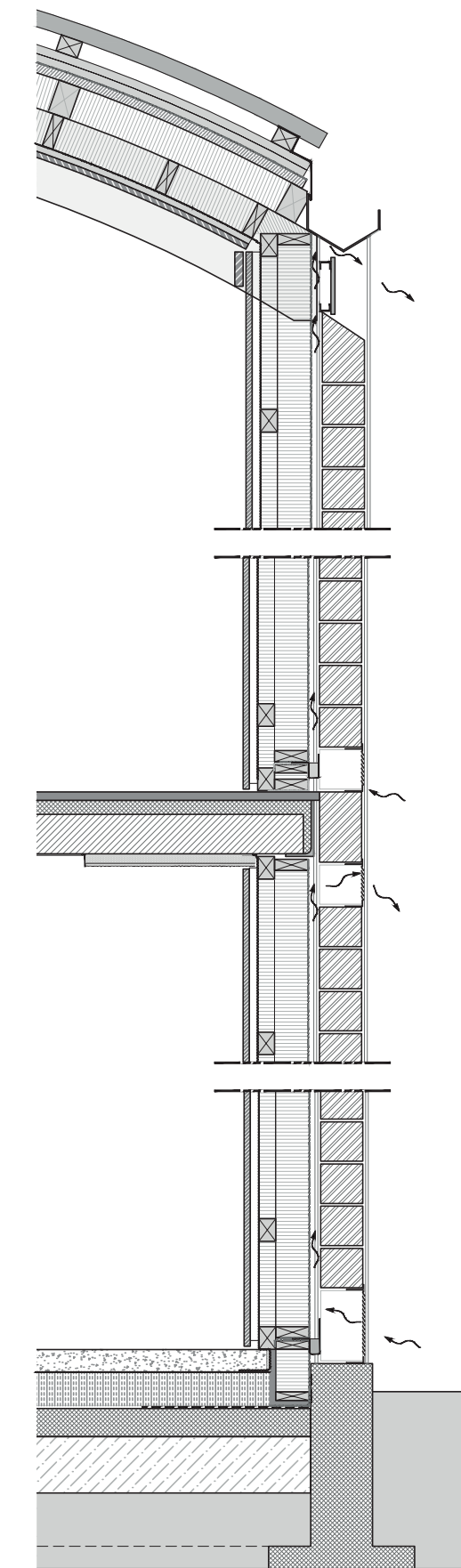
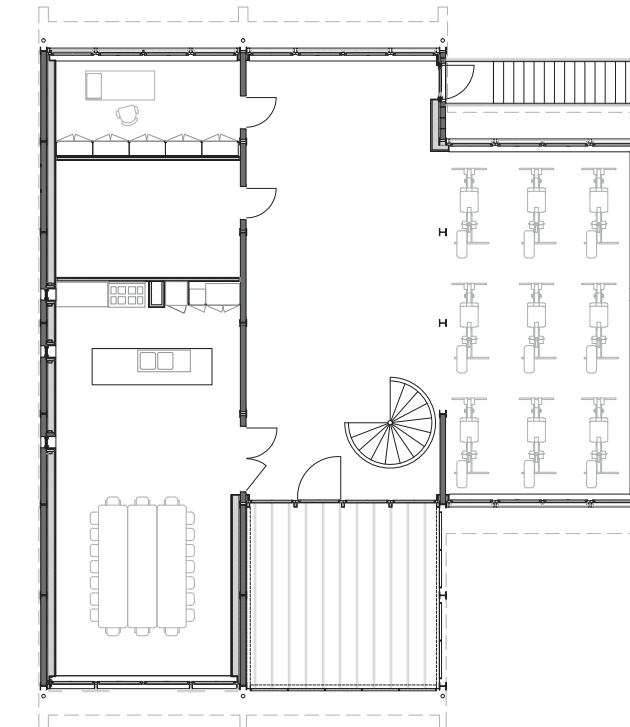
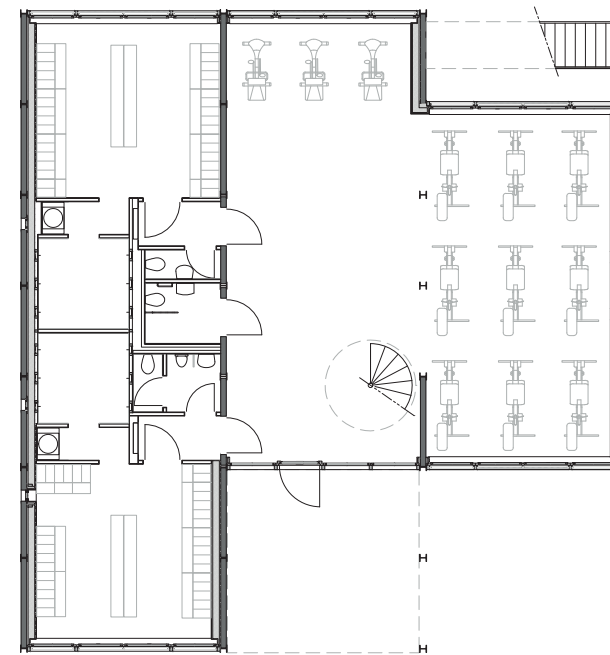
**Photographies**  
 © Marion Lienhard

**Rédaction**  
 www.lausanne.ch/architecture

**Impression**  
 Imprimé en mai 2017 sur papier  
 LuxoArt Samt certifié FSC







### Contexte du projet

Le centre lausannois d'aviron est constitué de cinq bâtiments construits en 1976 par les architectes Jacques Lonchamp et René Froidevaux à la Promenade de Vidy. L'ensemble a reçu la note \*3\* au recensement architectural du canton de Vaud [objet intéressant au niveau local]. Le Rowing Club Lausanne et le Lausanne-Sports Aviron utilisent deux bâtiments chacun et se partagent le bassin à ramer central.

Alors que l'ensemble a été conçu pour un usage exclusivement estival sans isolation, ventilation et chauffage, le succès exponentiel de l'aviron a induit une pratique sportive non plus saisonnière mais sur toute l'année. La suroccupation des locaux liée à cet engouement a provoqué la dégradation générale des deux bâtiments principaux où la condensation de surface liée à une absence de ventilation a fait apparaître moisissures, champignons et rouille, menaçant la pérennité des constructions.

### Parti architectural

L'objectif des rameurs est de lier une activité physique avec l'eau (le lac) et la nature. Le site lausannois s'y prêtant parfaitement, le parti pris par les architectes a été de renforcer cette relation tout en mettant en valeur les qualités patrimoniales existantes.

Le choix s'est donc porté sur une isolation intérieure avec reproduction à l'identique des façades et conservation des principes constructifs, piliers structurels et murs de refend. La transformation de trois des cinq bâtiments a été réalisée en respectant l'identité architecturale de l'ensemble. En améliorant la symbiose avec le site exceptionnel de Vidy, le projet offre aux rameurs en entraînement intérieur le même sentiment privilégié d'appartenir au paysage, qu'en pratique extérieure.

### Programme

L'idée centrale du projet repose sur le regroupement des locaux chauffés dans les deux *club-houses*, alors que les ateliers sont déplacés dans le bâtiment du bassin à ramer, qui reste froid. Les travaux de transformation lourde ont été exécutés en trois étapes sur 2 ans. La surface disponible pour les clubs, en particulier pour l'entraînement, s'est vue considérablement augmentée alors que l'exploitation du volume libre autour du bassin à ramer (surface de 200m<sup>2</sup>) a été optimisée. Les besoins actuels et futurs des utilisateurs sont ainsi pris en compte, tout en rationalisant la consommation énergétique et en améliorant le confort intérieur. Chaque *club-house* est désormais doté d'un espace cuisine et d'un bureau à l'étage, les vestiaires et sanitaires étant aménagés au rez-de-chaussée. La surface restante sur les deux niveaux est entièrement dédiée à l'entraînement.

### Façades

Un minutieux travail de détail a été opéré pour réaliser l'isolation intérieure des bâtiments sans porter atteinte à l'expression des façades qui ont généralement été reproduites à l'identique. Le système constructif des façades pignons à ossature bois a été conservé et également appliqué aux doublages des façades en briques. La cohérence de l'ensemble a ainsi pu être assurée tout en répondant aux exigences de la physique du bâtiment. Ces structures légères sont recouvertes par des panneaux en MDF peint ou en plâtre armé.

Les uniques ajouts perceptibles de l'extérieur sont constitués d'un escalier de secours au nord et de grilles pour le système de ventilation des doublages intérieurs. Les façades orientées sud ont subi une légère modification de leurs ouvertures (agrandissement dans l'esprit de l'existant) et de leur bardage. Grâce à la nouvelle inclinaison des brise-soleil, les espaces intérieurs des *club-houses* bénéficient d'une relation visuelle beaucoup plus directe au lac et au paysage environnant ainsi que d'un apport de lumière plus généreux.

### Assainissement des installations techniques

Une réfection complète des équipements techniques vétustes a été nécessaire, notamment pour rationaliser la consommation énergétique de ces constructions totalement exemptes d'isolation et de pare-vapeur et comportant des menuiseries bois et acier à simples vitrages. Un chauffage central au gaz et une installation de ventilation à double-flux adaptée à l'utilisation des locaux ont été installés (pulsion d'air neuf dans les salles d'entraînement et extraction de l'air vicié dans les sanitaires et vestiaires). Une nouvelle dalle renforcée a dû être coulée à l'étage pour accueillir les installations techniques, alors que les autres éléments structurels et les murs porteurs ont tous pu être conservés. Le chauffage statique est assuré par des panneaux chauffants et la régulation de la température ambiante pour chaque local est gérée par des vannes thermostatiques. Un escalier extérieur de fuite et un nouveau compartimentage intérieur assurent la mise à niveau de la sécurité incendie.